



Le **label national** qui valorise les **artisans**
et les **commerçants** pour leur
engagement territorial & environnemental

POURQUOI ?
PAS VOUS ?

Label porté par les CMA, déployé en partenariat avec
les collectivités locales et gratuit pour l'artisan / commerçant



«ECO-DÉFIS DES ARTISANS ET DES COMMERÇANTS», QU'EST-CE QUE C'EST ?

82%

Des français attendent des **entreprises** qu'elles s'engagent « à réduire l'impact environnemental et sociétal des produits ».

(Source : Les Français et la consommation responsable - 12^{ème} baromètre Greenflex, 2017).

Vous aussi, valorisez vos bonnes pratiques environnementales et trouvez des pistes d'amélioration à votre portée !

Bénéficiez d'un diagnostic et d'un accompagnement gratuits et personnalisés

Etape 1

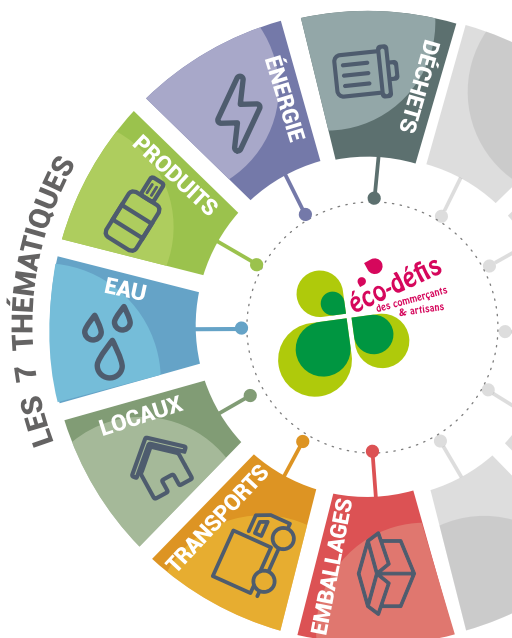
Suite au diagnostic, choisissez et relevez vos « éco-défis » parmi **7 thématiques** en fonction de vos priorités.

Etape 2

Relevez vos défis et obtenez la **labélisation Eco-Défis** !

Etape 3

Recevez votre label ainsi qu'un **kit de communication gratuit** au cours d'une remise officielle.



CONCRÈTEMENT, QUELS AVANTAGES, POUR MOI ?

- Je bénéficie d'un **état des lieux** et d'un **accompagnement gratuits** et **personnalisés**
- J'améliore ma **maîtrise des coûts**
- Je renforce ma **notoriété locale**
- Je valorise **mes pratiques** et **mon entreprise**
- Je développe un **avantage concurrentiel**

«C'est très simple à faire ; ça s'est fait naturellement (...) et j'ai appris énormément de choses » ; notamment « grâce à l'accompagnement personnalisé et gratuit de la CMA28 tout au long de l'opération ».

Mme LAMOUR, « Les 5 Sens » à Toury



Rejoignez les
220 ENTREPRISES
déjà labellisées
EN EURE-ET-LOIR
en intégrant un réseau national



Contactez-nous pour en savoir plus

CHAMBRE DE MÉTIERS ET
DE L'ARTISANAT D'EURE-ET-LOIR

Pauline Maridat

02 37 91 57 00

pauline.maridat@cma-28.fr



Chambre
de
**Métiers
et de l'Artisanat**

EURE-ET-LOIR

